



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 033-213302615-20230505-2023_05_05_033-DE

S²LOW

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10 + 4
Absents : -excusés : 4
Procurations : 4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023_05_05-033

Objet : Devis de l'Entreprise VAN DER HORST.

L'an deux mille VINGT TROIS, le 05 Mai à dix-huit heures vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 Avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame BRETON Dorothée, Maire.

Présents : Mme BRETON Dorothée, Maire, Mme BITARD Céline, Mme MATHIEU Julie, Adjoints, M. MAMERT Jean-Michel, M. GATINEL Didier, M. DELAIRE Claude, Mme PIARDET Corinne, M. PIARDET René, M. VILAIN Paul, M. BOUDOT Vincent.

Absent :

Absents excusés : M. BRINGARD Christophe, Mme BOUCHE Coralie et M. GATINEL Didier, Mme FORESTIER Nathalie.

Exclus :

Procurations : M. BRINGARD Christophe à Mme MATHIEU Julie, Mme BOUCHE Coralie à Mme BITARD Céline, M. GATINEL Didier à M. LAGARDE Dominique, Mme FORESTIER Nathalie à M. MAMERT Jean-Michel.

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Mme Le MAIRE présente le devis de fauchage actualisé pour 2023 de l'Entreprise VAN DER HORST d'un montant de 14 040 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

-VALIDE le devis de VAN DER HORST.

Fait à Lussac, le 05/05/2023


